

Actu : Progrès de la collecte sélective : faire les choses dans l'ordre.

Voir sur le site <http://paysdefayence.blogspot.fr/> :

« Les associations qui aiguillonnent les élus en matière environnementale font régulièrement état de leur frustration et de leur impatience en matière de collecte sélective. Elles voudraient (et en un sens nous voudrions tous) que tout aille plus vite, que les conteneurs des quatre couleurs arrivent partout pour la collecte sélective à domicile. Elles ont raison, même si leur discours a du mal à échapper à une tonalité dogmatique et punitive, et même si la prise en compte des réalités budgétaire et juridique n'est pas toujours leur fort. Il y a un ordre et un temps pour les choses. Le passage en régie communautaire, l'achat de camions-bennes et la création du quai de transfert ont constitué des investissements considérables (en tout plus de 4 millions d'euros). Cet investissement était nécessaire, et nécessairement préalable, pour que les outils propres à accueillir ces déchets triés et à faire fonctionner chacune de leurs filières existent. Sans cela, la mise en place de la collecte sélective à domicile, qui va se faire dans un second temps, n'aurait pas eu le moindre sens et le moindre débouché. Demain, cette collecte sélective contribuera aussi à amortir ces investissements, par la diminution des déchets traités comme ultimes (et sur lesquelles la taxe sur les activités polluantes dite T.G.A.P.) pèse très fortement (400 000 euros par an pour le pays de Fayence), et par la réduction des coûts de transports de ces déchets ultimes (150 000 euros par an). Mais encore une fois, pour que tous ces déchets n'aillent plus en tas au Balançan, il fallait réaliser les infrastructures alternatives. Le quai de transfert en était une, le futur casier 4 de Bagnols-en-Forêt en sera une autre, décisive.

Voilà qui est clair et doit constituer la trame de fond pour discipliner nos légitimes impatiences et discussions avec nos Elus pour la réussite de nos ambitions en Pays de Fayence afin de parvenir de manière raisonnable à nos objectifs de Zéro déchet – Zéro gaspillage.

Mais les Elus, comme les Associations, doivent d'ores et déjà travailler de concert sur l'aspect qui n'est pas le plus simple : convaincre la population à trier ses déchets dans un intérêt autant individuel que collectif.

William Dumont / ABI